


Adresse de facturation

Rankin joseph
chez Pascale culioli
1 rue miss Campbell
20000 AJACCIO

Adresse de livraison

Rankin joseph
chez Pascale culioli
1 rue miss Campbell
20000 AJACCIO
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF250201695	18/02/2025	311440	16/02/2025

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-912323	Passoire rétractable INCASA	1,00	4,91	4,91
RG-912373	Egouttoir rétractable INCASA	1,00	7,48	7,48
RG-918460	Verre Club 2.0 KOZIOL	4,00	2,92	11,67
RG-915536	Lot de 4 assiettes plates INCASA	1,00	13,25	13,25
RG-915546	Lot de 4 assiettes creuses INCASA	1,00	11,58	11,58
RG-915556	Lot de 4 bols INCASA	1,00	10,75	10,75
RG-915566	Saladier INCASA	1,00	6,63	6,63
RG-915576	Lot de 4 gobelets INCASA	1,00	8,25	8,25
RG-911838	Poubelle de cuisine rétractable INCASA	1,00	19,75	19,75
RG-667220	Draps pour prêt à dormir pour camping-car - - Dimensions : 125 x 190 cm INCASA	2,00	33,33	66,67
RG-668234C	Prêt à dormir Nomade pour camping-car - Dimensions : 120/130 x 190 cm WOL	2,00	39,82	79,63
RG-669234	Protège-matelas imperméable - Taille : 125 x 190 cm INCASA	2,00	20,42	40,83
RG-661322	Oreiller à mémoire de forme 60 x 60 INCASA	2,00	22,42	44,83
RG-661313	Taie d'oreiller en Lyocell - Coloris : Blanc - Dimensions : 60 x 60 cm INCASA	2,00	9,92	19,83
RG-004511	Couvre siège pour cabine	4,00	12,58	50,33

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
16/02/2025	ALMA	500,92

Frais de port	20,83
Eco-participation mobilier HT	0,20
Montant total HT	417,42
TVA 20,00 sur 417,42	83,48
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	500,90

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent